

A.B. AMBULANCE

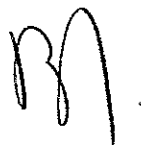
Société à responsabilité limitée au capital de 390.000 €

Siège social : 100, Impasse Ratbueilh
40360 POMAREZ

479.060.832 RCS DAX

**COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024**

Certifié conforme
La Gérance

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'M' followed by a dot.

	Brut	Amortissements et dépréciations	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Fonds Commercial	324 580		324 580	324 580
Autres immo.incorp.,avances & acptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériels, outillage	24 928	21 243	3 685	2 138
Autres immobilisations corporelles	375 125	221 138	153 987	226 586
Immo. en cours, avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres immobilisations financières	191		191	191
Total	724 824	242 381	482 443	553 494
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières,approvisionnements				
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	28 285		28 285	26 466
Fournisseurs débiteurs	3 985		3 985	
Personnel	2 852		2 852	
Etat, impôts sur les bénéfices	15 194		15 194	
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 352		1 352	731
Autres créances	10 939		10 939	8 576
Divers				
Avances & acptes versés/commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	276 798		276 798	334 144
Total	339 406		339 406	369 917
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	7 611		7 611	4 217
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remb. des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
Total	7 611		7 611	4 217
TOTAL ACTIF	1 071 841	242 381	829 460	927 628

	Net au 31/12/2024	Net au 31/12/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital social ou individuel	390 000	390 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	39 000	39 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	171 421	150 147
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	13 427	60 274
Subventions d'investissement	1 333	2 195
Provisions réglementées		
Total	615 182	641 616
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
Total		
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
Total		
DETTES		
Emprunts obligataires		
Emprunts auprès des établissements de crédit	66 493	117 483
Découverts, concours bancaires		
Associés et dettes financières diverses	36 359	27 595
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	10 683	8 568
Dettes fiscales et sociales :		
. Personnel	70 213	75 403
. Organismes sociaux	25 686	34 809
. Etat, impôts sur les bénéfices		13 259
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 165	6 042
. Etat, obligations cautionnées		
. Autres dettes fiscales et sociales	1 679	2 853
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total	214 279	286 012
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	829 460	927 628

ANNEXE

- **Règles et méthodes comptables**
- **Notes sur le Bilan Actif**
- **Notes sur le Bilan Passif**
- **Engagements financiers et autres informations**

ANNEXE

Exercice clos le : 31/12/2024

Durée : 12 mois

1 REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'ANC relatif au plan comptable général.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

OPTIONS RETENUES

	Date de première option	Option pour la comptabilisation		Non concerné
		en charges	à l'actif	
Frais d'acquisition				
des immobilisations corporelles et incorporelles				
des titres de participation				
des autres titres immobilisés et des titres de placement				
Frais externes de formation				
nécessaires à la mise en service				
Coûts d'emprunts activables				
montant comptabilisé à l'actif pour l'exercice				
Dépenses de développement remplissant les critères d'activation				
montant comptabilisé en charges pour l'exercice				

ACTIF IMMOBILISE

Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....	324 580			324 580
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	22 215	2 713		24 928
Autres immobilisations corporelles et immobilisations en cours et avances et acomptes	411 421	7 673	43 969	375 125
Immobilisations financières.....	191			191
Total.....	758 407	10 387	43 969	724 824

Amortissements	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Terrains.....				
Constructions.....				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	20 077	1 166		21 243
Autres immobilisations corporelles...	184 835	75 053	38 751	221 138
Total.....	204 913	76 219	38 751	242 381

Dépréciations de l'actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles.....				
Immobilisations corporelles.....				
Immobilisations financières.....				
Total.....				

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

Frais d'établissement :

	Valeur nette	Taux amortissement
Frais de constitution.....		
Frais de premier établissement.....		
Frais d'augmentation de capital.....		

Frais de développement :**Fonds commercial :**

Hors droit au bail, il s'élève à :	324 580	
Eléments achetés.....		
Eléments réévalués.....		
Eléments reçus en apport.....		

COMPOSANTS IDENTIFIES

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			
Autres immobilisations corporelles			

AMORTISSEMENTS

Les plans d'amortissement des immobilisations retiennent les méthodes suivantes :

Durées d'amortissement**Immobilisations non décomposées :**

amortissement en fonction des durées d'usage en application de la mesure de simplification pour les PME.

Immobilisations décomposées :

Structure : amortissement en fonction de la durée d'usage de l'immobilisation prise dans son ensemble (sauf pour les immeubles de placement).

Composants : amortissement en fonction de la durée normale d'utilisation ou de la durée d'usage lorsqu'elle existe.

Modes d'amortissement

Les amortissements sont calculés en application du mode linéaire ou du mode dégressif.

	Immobilisations non décomposées		Immobilisations décomposées			
	Mode	Durée	Mode	Durée	Mode	Durée
Immobilisations incorporelles						
- dont frais de développement						
- dont fonds commercial						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						

2 NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

AUTRES POSTES DE L'ACTIF

- STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production sans prise en compte du coût de la sous-activité.

Valeurs brutes

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

Dépréciation des stocks

Mat. 1ères, approvisionnements
En-cours de production de biens
En-cours de production de services
Prod.intermédiaires et finis
Marchandises

Total.....

A l'ouverture

Augmentation

Diminution

A la clôture

- CREANCES, DISPONIBILITES ET COMPTES DE REGULARISATION

Créances représentées par des effets de commerce

Non recensé

Clients.....

Autres créances.....

Etat des créances :

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Actif immobilisé.....	191		191
Actif circulant et charges constatées d'avance.	70 219	70 219	

Produits à recevoir inclus dans les postes de bilan :

Immobilisations financières.....

Clients et comptes rattachés.....

Autres créances.....

Disponibilités.....

17 672

Charges constatées d'avance :

Cette rubrique ne contient que des charges ordinairement liées à l'exploitation normale de l'entreprise

Dépréciation des créances et autres postes d'actif

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Créances				
Autres postes d'actif.....				
Total.....				

3 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social (actions ou parts) :

Non recensé

	Nombre	Valeur nominale
Titres en début d'exercice.....		
Titres émis.....		
Titres remboursés ou annulés.....		
Titres en fin d'exercice.....		

Provisions :

	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées.....				
Provisions pour risques & charge				
Total.....				

Etat des dettes :

	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit.....	66 493	27 307	39 186	
Dettes financières diverses.....				
Fournisseurs.....	10 683	10 683		
Dettes fiscales et sociales.....	100 743	100 743		
Dettes sur immobilisations.....				
Autres dettes.....	36 359	36 359		
Produits constatés d'avance.....				
Total.....	214 279	175 092	39 186	

Dettes représentées par des effets de commerce :

Non recensé

Dettes financières.....	
Fournisseurs.....	
Autres dettes.....	

Charges à payer incluses dans les postes du bilan :

Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Fournisseurs.....	
Dettes fiscales et sociales.....	54 661
Autres dettes.....	

Produits constatés d'avance :

Cette rubrique ne contient que des produits ordinairement liés à l'exploitation normale de l'entreprise

--

4 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Frais de développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice

Dettes garanties par des sûretés réelles

Non recensé

Poste de dette concerné	Montant de la dette	Nature des sûretés	Valeur nette comptable des biens donnés en garantie

Engagements donnés

Intérêts sur emprunts..... 6 283
 Avals et cautions.....
 Autres engagements donnés.....

Engagements réciproques

Effets escomptés non échus.....
 Crédit-bail mobilier..... 291 791
 Crédit-bail immobilier.....
 Locations longue durée..... 39 297
 Autres engagements réciproques.....

Engagements reçus

Non recensé

Avals et cautions.....
 Autres engagements reçus.....

Effectifs

15

Dont apprentis
 Dont handicapés

Engagements de retraite et avantages similaires

Autres informations significatives

Non recensé

A.B. AMBULANCE

Société à responsabilité limitée au capital de 390.000 €

Siège social : 100, Impasse Ratbielh
40360 POMAREZ

479.060.832 RCS DAX

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 12 JUIN 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2024

DEUXIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 13.427 € de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice	13.427 €
Autres réserves	171.421 €

Affectation

Dividendes	39.000 €	
Autres réserves	145.848 €	
Totaux	184.848 €	184.848 €

Le paiement des dividendes sera effectué au plus tard le 30 juin 2025.

Les modalités de mise en paiement du dividende seront fixées par la gérance.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

AN. BN.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à TRENTE NEUF MILLE EUROS (39.000 €), soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

L'Assemblée Générale reconnaît avoir été informée qu'en application de l'article L. 131-6 alinéa 3 du Code de la sécurité sociale, les dividendes perçus par les associés qui ont le statut TNS dans la Société, leur conjoint ou le partenaire auquel ils sont liés par un pacte civil de solidarité ou leurs enfants mineurs non émancipés, sont assujettis :

- à prélèvements sociaux pour la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant,
- à cotisations et contributions sociales TNS sur la fraction des dividendes qui excède une somme égale à 10 % du montant du capital social majoré des primes d'émission et du solde moyen annuel de leur compte courant.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercices clos le	Revenus éligibles à l'abattement	
	Dividendes	Autres revenus distribués
31 décembre 2023	39.000 €	
31 décembre 2022	0 €	
31 décembre 2021	0 €	

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 juin 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
La Gérance

